

Ça s'est passé un 23 février :

1455 : publication de la bible de Gutenberg, premier livre occidental imprimé avec des caractères mobiles

1903 : Cuba loue « à perpétuité » la baie de Guantánamo aux États-Unis.

ASH : Loi "handicap" : le décret sur le maintien du régime d'aide sociale est paru.

Un décret d'application de la loi handicap du 11 février 2005 paru au *Journal officiel* de ce samedi 21 février vient enfin fixer les conditions du maintien du régime d'aide sociale des personnes handicapées vieillissantes.

Ce texte, attendu depuis quatre ans, rend applicable une règle instituée par la loi : toute personne handicapée accueillie dans un établissement ou service pour personnes âgées ou dans une unité de soins de longue durée a le droit de conserver le régime spécifique d'aide sociale qui lui est propre, plus favorable que celui réservé aux personnes âgées.

Le but étant de ne pas faire connaître aux personnes handicapées atteignant les 60 ans une baisse brutale de leurs ressources, en changeant de régime d'aide sociale.

<http://www.ash.tm.fr/front/flash.php>

Le Monde.fr : A Montreuil, un mur érigé pour empêcher l'installation de Roms

"Ici, on parle d'un mur de la honte", explique Jacques Archimbaud, directeur de cabinet de la maire de Montreuil, Dominique Voynet (Verts). Cet ouvrage de parpaings a été érigé la semaine dernière par le Syndicat des eaux d'Ile-de-France (Sedif), pour bloquer l'accès d'un terrain dont il est propriétaire, mais dont il a cédé l'usage à la ville par une convention datant de 1988. Par ce mur, le Sedif s'oppose aux travaux d'aménagement entrepris par la mairie pour installer dans des caravanes une quarantaine de familles roms en attendant la construction de logements en dur."

http://www.lemonde.fr/societe/article/2009/02/24/a-montreuil-un-mur-erige-pour-empecher-l-installation-de-roms_1159933_3224.html

Lien Social : La psychiatrie est-elle soluble dans le médico-social ?

«La psychiatrie est appelée à se développer dans le médico-social et de nombreuses lois sont venues encadrer cette évolution. Il est temps pour les professionnels du secteur de marquer une pause pour réfléchir à ces nouvelles données, ouvrir un large débat et engager une réflexion sur leurs pratiques»

http://www.lien-social.com/spip.php?article1689&id_groupe=7

A découvrir : le site de soutien à la parentalité

Le site « Soutien à la parentalité, interventions précoces », accessible à l'adresse www.interventions-precoces.sante.gouv.fr, a été créé pour apporter à tous les professionnels de la santé et de l'enfance ainsi qu'à tous ceux qui, par leur métier, sont en contact régulier avec des enfants et des familles - toutes les informations et les outils nécessaires à cette forme de prévention et de soutien aux familles.

<http://www.travail-solidarite.gouv.fr/actualite-presse/communiques/decouvrir-site-soutien-parentalite.html>